

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 1 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Rust Destroyer (Aérosol)**

Code(s) du produit : 73013 (340 g)

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Couche primaire (aérosol); Antirouille.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique

: Mélange de: Distillats de pétrole; Propulseur; Cétones; Hydrocarbures; Sels de sodium

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent
Bobcaygeon, ON, Canada
K0M 1A0

No. de téléphone du fournisseur

: (705) 738-2321

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide de couleur rouge contenu dans un contenant aérosol pressurisé. Odeur de solvant.

Dangers les plus importants:

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur
DANGER!

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 2 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

- Aérosol extrêmement inflammable.
- Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
- Ne pas fumer.
- Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage.
- Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.
- Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
- Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Propane	Diméthylméthane Propyl hydride	74-98-6	15,847
Acétone	Propanone-2 Méthylcétone	67-64-1	15,246
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	naphta	64742-89-8	14,954
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Essence minérale inodore	64742-48-9	9,24
Isobutane	2-méthylpropane Triméthylméthane	75-28-5	7,153
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	White spirit solvant Stoddard	64742-88-7	6,93

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 3 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Octane normal	Octane	111-65-9	0,231
Heptane normal	Dipropyl méthane Hydruure heptyl	142-82-5	0,179
nitrite de sodium	Sel de sodium d'acide nitreux	7632-00-0	0,154

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmoiement, une tuméfaction et une vision trouble. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Un examen médical immédiat est requis. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 4 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes. Fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se produire en brûlant.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Aérosol inflammable - Catégorie 1

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures réactifs; Aldéhydes; Oxydes d'azote (NOx); Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

Méthodes spéciales d'intervention anti déversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Acétone (5000 lbs / 2270 kg); nitrite de sodium (100 lbs / 45,4 kg)
Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 5 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Composés halogénés; Agents réducteurs

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Propane	P/D	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³)	P/D
Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm (2400 mg/m ³)	P/D
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	P/D	P/D	P/D	P/D
Isobutane	1000 ppm (comme 'Butane, tous les isomères')	P/D	P/D	P/D
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Octane normal	300 ppm (comme 'Octane, tous les isomères')	P/D	500 ppm (2350 mg/m ³)	P/D
Heptane normal	400 ppm	500 ppm	500 ppm (2000 mg/m ³)	P/D
nitrite de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 7 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide de couleur rouge contenu dans un contenant aérosol pressurisé.
- Odeur** : Odeur de solvant.
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : P/D
- Point de fusion/point de congélation**
: P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**
: 132,12°C (269,81°F) (estimation)
- Point d'éclair** : - 104,4°C (- 156°F) (propulseur)
- Point d'éclair, méthode** : P/D
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**
: P/D
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**
: P/D
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**
: P/D
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.
- Tension de vapeur** : P/D
- Densité de vapeur** : P/D
- Densité relative / Poids spécifique**
: 0,249 (estimé)
- Solubilité dans l'eau** : P/D
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**
: P/D
- Température d'auto-inflammation**
: 352,2°C (665,96°F) (estimation)
- Température de décomposition**
: P/D
- Viscosité** : P/D
- Matières volatiles (% en poids)**
: P/D
- Composés organiques volatils (COV)**
: P/D

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 8 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pression absolue du récipient

: P/D

Distance de projection de la flamme

: P/D

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Composés halogénés; Agents réducteurs

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. Risque de causer la dépression du système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Signes et symptômes - ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau

: Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être absorbé par la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.

Signes et symptômes - yeux

: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur, oedème et une vision floue. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 9 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

- : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Selon les critères de classification de la norme américaine OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du Règlement sur le SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit ne devrait pas provoquer une toxicité pour certains organes cibles suite à des expositions répétées.

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

- : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = 116 883 mg/kg

ETA inhalation (vapeurs) = 102,67 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 10 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50 (4hr)</u> <u>inh. rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Propane	P/D	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Acétone	30 000 ppm (71 mg/L) (vapeur)	5800 mg/kg	> 15 800 mg/kg
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	> 23 mg/L (vapeur)	> 8000 mg/kg	> 4000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 5,04 mg/L (vapeur)	> 7000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Isobutane	368 000 ppm (souris)	S/O (gaz)	S/O (gaz)
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Octane normal	25 250 ppm (118 mg/L) (vapeur)	> 15 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Heptane normal	25 000 ppm (102,5 mg/L) (vapeur)	> 15 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
nitrite de sodium	5,5 mg/L (poussières)	180 mg/kg	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; solvant naphta aliphatique moyen (pétrole); Octane normal; Heptane normal; nitrite de sodium.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 11 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Acétone	67-64-1	6210 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	2 - 5 mg/L (truite arc-en-ciel)	0,098 mg/L/28 jours (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Octane normal	111-65-9	2,587 mg/L (truite arc-en-ciel) (QSAR)	0,579 mg/L/28 jours (QSAR)	Aucun(e).
Heptane normal	142-82-5	5,738 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,284 mg/L/28 jours (truite arc-en-ciel)	Aucun(e).
nitrite de sodium	7632-00-0	0,54 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	1

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Acétone	67-64-1	15 800 mg/L (daphnie magna)	1660 mg/L	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	32 mg/L (daphnie magna)	2,6 mg/L	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	32 mg/L (daphnie magna)	6,3 mg/L	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1,4 mg/L (daphnie magna)	0,48 mg/L (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Octane normal	111-65-9	0,3 mg/L (daphnie magna)	1,0 mg/L (Références croisées)	1
Heptane normal	142-82-5	0,2 mg/L Chaetogammarus marinus (puce de l'eau)	0,06 - 0,23 mg/L	1
nitrite de sodium	7632-00-0	15,4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 12 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
Acétone	67-64-1	7000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	45 mg/L/96hr (algues vertes)	18 mg/L/96hr (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	45 mg/L/96hr (algues vertes)	18 mg/L/96hr	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 3 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr (algues vertes) (NOEL)	Aucun(e).
Octane normal	111-65-9	2,084 mg/L/72hr (algues vertes) (QSAR)	0,466 mg/L/72hr (QSAR)	Aucun(e).
Heptane normal	142-82-5	4,338 mg/L/72hr (algues vertes)	0,97 mg/L/72hr	Aucun(e).
nitrite de sodium	7632-00-0	≥ 100 mg/L/72hr (algues vertes)	100 mg/L/72hr	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité.

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Acétone (CAS 67-64-1)	0,24	0,65 (Poisson)
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)	2,1 - 6	129 - 576
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
Isobutane (CAS 75-28-5)	2,76 (calculé)	27 (estimé)
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	3,7 - 6,7	142 - 11 430 (Poisson) (calculé)
Octane normal (CAS 111-65-9)	5,18	1216
Heptane normal (CAS 142-82-5)	4,66	2000
nitrite de sodium (CAS 7632-00-0)	- 3,7	3,162 (estimé)

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 13 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

Rust Destroyer (Aérosol)





73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 14 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				
Les États-Unis (DOT)	UN1950	Aerosols	2.1	Aucun(e)	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				
ICAO/IATA	UN1950	Aerosols, inflammable	2.1	Aucun(e)	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
IMDG	UN1950	AEROSOLS	2.1	Aucun(e)	
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 15 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Propane	74-98-6	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Acétone	67-64-1	oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	non	S/O
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Isobutane	75-28-5	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Octane normal	111-65-9	oui	Aucun(e).	Aucun(e).	non	S/O
Heptane normal	142-82-5	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
nitrite de sodium	7632-00-0	oui	100 lb/ 45.4 kg	Aucun.	oui	1%

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:

Dangers physiques (Aérosol inflammable; Gaz sous pression)

Dangers pour la santé (Irritation oculaire; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique; Danger par aspiration)

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

Composants	No CAS	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Propane	74-98-6	Non	S/O	Non	oui	oui	oui	oui	oui
Acétone	67-64-1	Non	S/O	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Isobutane	75-28-5	Non	S/O	Non	oui	Non	oui	oui	Non
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Non	S/O	Non	Non	Non	oui	Non	Non
Octane normal	111-65-9	Non	S/O	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Heptane normal	142-82-5	Non	S/O	oui	oui	oui	oui	oui	oui
nitrite de sodium	7632-00-0	Non	S/O	oui	oui	Non	oui	oui	Non

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 16 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

- Propane (Partie 5, substances individuelles)
- Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- nitrite de sodium (Partie 1, Substance de groupe A)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
Propane	74-98-6	200-827-9	Présent	Présent	(2)-3	KE-29258	Présent	HSR001010
Acétone	67-64-1	200-662-2	Présent	Présent	(2)-542	KE-29367	Présent	HSR001070
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	265-192-2	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-31661	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	Présent	Présent	(9)-1690	KE-25622	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Isobutane	75-28-5	200-857-2	Présent	Présent	(2)-4	KE-24865	Présent	HSR001003
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	265-191-7	Présent	Présent	(9)-1700	KE-31664	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Octane normal	111-65-9	203-892-1	Présent	Présent	(2)-8	KE-26612	Présent	HSR001415
Heptane normal	142-82-5	205-563-8	Présent	Présent	(2)-7	KE-18271	Présent	HSR001164
nitrite de sodium	7632-00-0	231-555-9	Présent	Présent	(1)-483	KE-31546	Présent	HSR001286

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 17 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
- 6. California Proposition 65 List - version du 29 décembre 2017.
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 03/12/2018

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Rust Destroyer (Aérosol)

73013 (340 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/12/2018

Page 18 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<p>Préparée pour: NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada K0M 1A0 Téléphone: (705) 738-2321 Adresser toutes les requêtes à: NLS Products</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par NLS Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products.

FIN DU DOCUMENT